

Chambre des Représentants.

SESSION DE 1897-1898.

COMMISSION DES PÉTITIONS DU MOIS D'AVRIL 1898.

FEUILLETON AU 10 MAI 1898.

PÉTITIONS SUR LESQUELLES LA COMMISSION A STATUÉ.

Numéros du feuilleton.	Numéros du registre des pétitions.	
1.	2979.	Par pétition datée d'Adegem,
	2982	Le sieur Van Cauwenbergh, à Adegem, prie la Chambre
	2987.	de donner satisfaction aux instituteurs démissionnaires
	2990	en 1879 en les réintégrant dans leurs droits à la pen-
	2994.	sion ; de modifier, dans le sens qu'il préconise, la loi
	2999.	du 16 mai 1876 sur les pensions des instituteurs pri-
		maires; d'accorder une pension aux instituteurs des
		écoles adoptées et adoptables et de permettre à ces
		derniers de participer à la caisse des veuves et orphe-
		lins; il demande qu'une solution soit donnée à ces diffé-
		rentes questions au cours de la session actuelle.
		Même pétition d'instituteurs des cantons de Roulers
		et Iseghem, d'instituteurs d'Eecloo, Bruges, Caprycke,
		Middelburg, Ussel, des sieurs Bernard, instituteur à
		Waeschoot, Martens, instituteur à Sleydinge, et
		De Sutter, instituteur à Donck.
		DÉCISION : <i>Renvoi à M. le Ministre de l'Intérieur et</i>
		<i>de l'Instruction publique.</i>
2	2983.	Par pétition datée d'Anvers, le 31 mars 1898,
	2991.	Des employés des douanes, à Anvers, sollicitent l'inter-

Numéros ou feuilleton	Numéros du registre des pétitions
-----------------------------	---

2998

3020.

vention de la Chambre pour qu'il soit mis annuellement à leur disposition un certain nombre de coupons de service donnant droit à la gratuité du parcours sur les lignes du chemin de fer de l'État.

Même demande d'employés des douanes à Bruxelles, Gemmenich, Néchin, Zwinland, Sautin, Liège et Sugny.

DÉCISION : *Renvoi à MM. les Ministres des Finances et des Chemins de fer, Postes et Télégraphes.*

3.

2984.

Par pétition datée d'Acoz, le 1^{er} avril 1898,

La dame Dubaty, à Acoz, sollicite l'intervention de la Chambre afin qu'une indemnité lui soit allouée pour soins à donner à sa sœur aliénée et infirme.

DÉCISION : *Renvoi à M. le Ministre de la Justice.*

4.

2986.

Par pétition datée d'Anvers, le 4 avril 1898,

Des employés des douanes, à Anvers, sollicitent l'intervention de la Chambre pour qu'une pension soit accordée à la veuve d'un de leurs collègues, la dame Charles Brunet.

DÉCISION : *Renvoi à M. le Ministre des Finances.*

5.

2989.

Par pétition datée de Thuin, le 8 avril 1898,

Le sieur Baudson, à Thuin, sollicite l'intervention de la Chambre pour qu'une suite soit donnée à la demande qu'il aurait adressée à M. le Ministre des Chemins de fer, Postes et Télégraphes relativement à la nomination de son fils en qualité de facteur des postes.

DÉCISION : *Renvoi à M. le Ministre des Chemins de fer, Postes et Télégraphes.*

6.

2997.

Par pétition datée de Deynze, le 15 avril 1898,

Le collège des bourgmestre et échevins de Deynze transmet le vœu émis par le conseil communal de cette localité de voir organiser par l'État une caisse de pension en faveur des employés communaux et de leurs veuves et orphelins.

DÉCISION : *Renvoi à M. le Ministre de l'Intérieur et de l'Instruction publique.*

Numéros du feuilleton	Numéros du registre des pétitions.
7	5009.

Par pétition datée de Verviers, le 19 avril 1898.

Le sieur Wegnez, à Verviers, expose que son fils a contracté une maladie incurable dans une école de bienfaisance de l'État et il réclame de ce chef une indemnité de vingt-cinq mille francs.

DÉCISION : *Renvoi à M. le Ministre de la Justice.*

8. 3010. Par pétition datée de Bruxelles, le 31 mars 1898.

Les sieurs Reinhard et Obrie, à Bruxelles, prient la Chambre de décider que l'observation stricte de la loi du 22 mai 1878 sur l'emploi de la langue flamande en matière administrative sera dorénavant une des conditions requises pour l'obtention de subsides de l'État destinés à l'organisation de concours, expositions, fêtes, etc, dans la partie flamande du pays; ils demandent également que la dite loi du 22 mai 1878 soit complétée dans le sens qu'ils préconisent.

DÉCISION : *Renvoi à M. le Ministre de l'Intérieur et de l'Instruction publique.*

9. 5014. Par pétition datée de Schaerbeek, le 9 avril 1898,

5024. Le collège échevinal de Schaerbeek transmet une
5025. expédition de la délibération par laquelle le conseil communal de cette localité prie la Législature d'ajourner à la prochaine session l'examen de la demande de la « Société des Tramways bruxellois » tendant à l'unification à 1947 du terme des concessions lui accordées, et émet l'avis qu'il convient de soumettre la demande susvisée à l'intégralité des dispositions légales en cette matière.

Même pétition des conseils communaux de St-Josseten-Noode et d'Anderlecht.

DÉCISION : *Renvoi à M. le Ministre de l'Agriculture et des Travaux publics.*

10. 3015. Des employés communaux émettent le vœu :

1° De voir étendre au personnel des Monts-de-Piété la faveur de l'exemption du droit de patente ;

2° De voir déclarer incessibles et insaisissables les pensions des employés communaux et des employés

Numéros du feuilleton.	Numéros du registre des pétitions.
------------------------------	--

des hospices, bureaux de bienfaisance et autres administrations dépendant de la commune ;

3° De voir établir une répression uniforme et graduelle des infractions aux règlements administratifs.

DÉCISION : *Renvoi à MM. les Ministres des Finances et de la Justice.*

11. 5018. Par pétition datée de Saint-Josse-ten-Noode, le 22 avril 1898,

Le collège des bourgmestre et échevins de Saint-Josse-ten-Noode rappelle un vœu émis antérieurement par le conseil communal de cette localité en faveur du service personnel et obligatoire.

DÉCISION : *Ordre du jour.*

12. 5019. Par pétition datée de Somzée, le 22 avril 1898,

Des habitants de Somzée sollicitent l'intervention de la Chambre pour que la construction du chemin de fer vicinal de Gerpinnes à Walcourt soit activée.

DÉCISION : *Renvoi à MM. les Ministres des Chemins de fer, Postes et Télégraphes, et de l'Agriculture et des Travaux publics.*

13 5025. Par pétition datée d'Aywaille, le 26 avril 1898,

Le sieur Defays, à Aywaille, se plaint de l'inaction des autorités administratives et judiciaires saisies d'une plainte à charge du receveur communal de cette localité.

DÉCISION : *Renvoi à MM. les Ministres de l'Intérieur et de l'Instruction publique et de la Justice.*

14. 5027 Par pétition datée de Lens, le 26 avril 1898,

Le sieur Favette, à Lens, sollicite l'intervention de la Chambre pour que son fils soit libéré conditionnellement de la peine à laquelle il a été condamné par le tribunal correctionnel de Mons.

DÉCISION : *Renvoi à M. le Ministre de la Justice.*

15 5050 Par pétition datée d'Arendonck, le 28 avril 1898,

Le sieur Pottilius, sous-brigadier des douanes pensionné, à Arendonck, sollicite une augmentation de pension.

DÉCISION : *Renvoi à M. le Ministre des Finances.*

